



municipales

L'ETANG-SALÉ

La maison Lacouture va-t-elle tomber ?

S'il remporte ces élections 2014, Jean-Claude Lacouture entamera son quatrième mandat. Face à lui, deux novices en politique : David Sita et la machine LPA, et, Alain Payet, soutenu par la conseillère régionale, Béatrice Leperlier. Deux candidats qui pourraient bien perturber le calme de la maison Lacouture.

« **I**n'y a personne en face, c'est facile pour lui. Regardez les dernières élections et leur taux d'abstention. » Alain

Payet, le dernier candidat à s'être déclaré sur la commune de l'Etang-Salé, compte bien attirer dans son escarcelle les quelque 3 172 abstentionnistes des dernières élections législatives de 2012 sur les 10 516 votants du second tour. Le retraité, présent sur la liste de Patrick Honorine en 2008 mais qui depuis ne suit plus les convictions de l'opposant au maire actuel, par ailleurs, absent de ces élections, s'engage pour la première fois en politique pour « devenir maire et changer l'Etang-Salé. Quand un maire est élu, il est l' élu du peuple, mais il ne faut pas que ça dure. Deux mandats de suite sont suffisants pour installer une politique. Si on fait plus, il n'y a pas de remise en question de sa gestion, de sa politique pour la ville. On s'installe tranquille. Sur ma liste, il y a des jeunes en politique mais il y a aussi des jeunes en âge. »

L'âge sera peut-être le véritable atout du second candidat à se présenter en face de la maison Lacouture et, comme Alain Payet, pour la première fois de sa toute jeune carrière politique. « Lors de ma déclaration de candidature, les gens étaient un peu sceptiques. Puis au fur et à mesure, on arrive à les faire parler, on leur montre qu'un marmaille et la cour peut faire aussi de la politique et que la politique dans cette ville ne se limite pas à un seul nom. »

David Sita, 37 ans, qui se présente sous la bannière de La Politique Autrement (LPA) a même la chance d'avoir un autre nom à ses côtés, celui du patron du mouvement orange. « Avoir le nom de Thierry Robert avec soi, c'est comme un label, précise l'ancien monsieur communication de la ville



La mairie penche à droite et se trouve entre les mains de Jean-Claude Lacouture (UMP) depuis 1997. L'année 2014 sera-t-elle celle du changement ? (photos d'archives).

de Saint-Leu. Les électeurs ne sont pas dupes. L'important est de s'entourer de personnes compétentes, qui connaissent les sujets, qui savent résoudre les problèmes et apporter des solutions pour les habitants d'Etang-Salé. » Des personnes comme Lionel Caro, responsable d'Akoatys, Patrick Savigny, le président de l'association des pêcheurs... « Il faut redonner aux électeurs le goût de la politique, leur implication dans la vie de leur ville, rajoute la carte jeune du député-maire de Saint-Leu. On doit créer une véritable opposition dans une ville qui n'en a pas depuis 1997 ! »

DUEL AVEC THIERRY ROBERT

Une opposition que souhaite instaurer le candidat sans étiquette Alain Payet qui s'est, lui aussi, entouré de personnes compétentes et connues en politique comme la jeune conseillère régionale, Béatrice Leperlier qui devait, un temps, se présenter seule. « J'ai pris le temps de la réflexion et le projet d'Alain m'a convaincu. Ce qu'il nous faut, c'est aller de l'avant et arrêter avec cet immobilisme. » Les deux op-

posants à Jean-Claude Lacouture ont au moins ce point commun de vouloir faire bouger la ville sudiste.

Pour le maire sortant, il aura affaire au même parti qu'il a dû affronter aux dernières élections législatives (2012) où Jean-Claude Lacouture (UMP) se retrouvait face à Thierry Robert (LPA). Si sur la commune le maire actuel conservait son avantage avec 61,62%, le candidat LPA avait réussi à séduire 38,38% d'électeurs. Sur la 7^{ème} circonscription, c'est l'actuel maire de Saint-Leu qui remportait l'élection et devenait député. Après avoir pris connaissance des résultats définitifs et donc de sa défaite, Jean-Claude Lacouture s'était exprimé et avait adressé aux électeurs qui n'avaient pas voté pour lui : « Je leur donne rendez-vous en 2014. » On y est.

Le duel entre deux partis politiques, entre deux hommes, se déroulera en ce mois de mars. « Tout va se jouer au second tour, estime David Sita. Au LPA, nous ne prenons aucun risque. On est présent. C'est en face qu'ils prennent un gros risque. Pour moi, les deux autres candidats sont des frères jumeaux. Puis

il y a une autre dimension à cette élection. Les habitants de L'Etang-Salé l'ont très bien compris ». Derrière Jean-Claude Lacouture, c'est l'affiche Didier Robert que l'on aperçoit. Un président de Région qui était aux côtés du maire actuel lors de l'annonce de sa candidature en février. Il y avait aussi le big boss départemental de l'UMP, Michel Fontaine. « Au début, on ne parlait pas trop de cette élection, poursuit le candidat LPA, puis les électeurs m'interpellent. Ils savent que Thierry Robert va certainement s'engager. À L'Etang-Salé, cette élection a pris une autre dimension. »

Dans cette course à la mairie, la liste Alain Payet n'est pas en reste. Le numéro deux est Béatrice Leperlier, conseillère régionale, mais elle préfère botter en touche quand on évoque la question. « Je me concentre sur les élections municipales. » Les régionales, c'est pour 2015 et d'ici cette date, un nouveau scrutin aura permis aux électeurs de faire leur choix pour le fauteuil de maire de leur commune.

Véronique Tournier
vtournier@jlr.fr

repères

Les chiffres

Population : 13 690 habitants (recensement publié en 2012) avec une densité de 354,20 personnes par km².
Projection de 16 745 habitants en 2020.
Superficie : 3 865 hectares.
Chômage : 28,4% (Insee 2009), le plus faible de toutes les communes du bassin sud.
Budget primitif pour l'exercice 2013 : 26 millions d'euros.

Les dernières élections

2008 : Jean-Claude Lacouture (DVD) est élu au premier tour avec 56,34% des suffrages contre 31,85% pour Fabrice Hoarau (PCR).
2001 : Jean-Claude Lacouture (RPR) est élu au deuxième tour avec 64,39% des suffrages contre 35,61% pour Fabrice Hoarau (PCR).
1995 : Jean-Claude Lacouture est élu au premier tour avec 51,40% des suffrages contre 48,60% pour Joseph Payet.

Le sortant

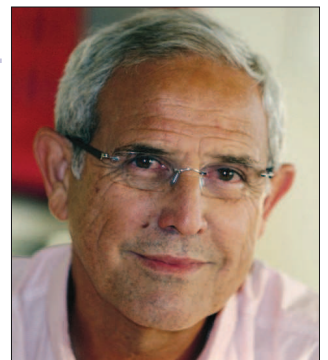
Jean-Claude Lacouture (UMP)

La bio du maire

Né le 23 juillet 1951, le professeur en technologie, aujourd'hui à la retraite, arrive assez rapidement en politique et s'engage dans la gestion de sa ville dès 1989 aux côtés du maire de l'époque, José Pinna qui resta assis dans le fauteuil du premier magistrat de la ville sudiste pendant vingt ans. Il sera à ses côtés en tant qu'adjoint, notamment aux sports, jusqu'en 1997. Il devient alors maire et conseiller général de L'Etang-Salé après des élections anticipées. Il avait été élu au premier tour avec 64,80 % des voix suite à la condamnation de José Pinna pour complicité d'abus de biens sociaux. S'il est élu en 2014, il entamera son 4^{ème} mandat. En mars 2011, il est réélu au conseil général où il est membre de la commission permanente. Il est également président du conseil d'administration de la SEMADER.

Son projet

Lors de la déclaration de sa candidature en février dernier, Jean-Claude Lacouture souhaite « continuer à construire sa ville ». Le candidat veut tout simplement poursuivre la politique qu'il mène depuis 1997. L'emploi, le logement, l'éducation et le cadre de vie sont les quatre axes de son programme. Avec, par exemple, la construction et la réhabilitation d'école notamment dans le quartier de Ravine Sèche en pleine explosion démographique. La grande priorité de ce quatrième mandat est de combler le retard en logements sociaux. Jean-Claude Lacouture souhaite d'ici 2015 que sa commune atteigne les 20% imposés par la loi, son taux actuel étant de 11%. Au niveau des emplois, le maire veut continuer sur sa lancée à développer la zone industrielle des Sables.

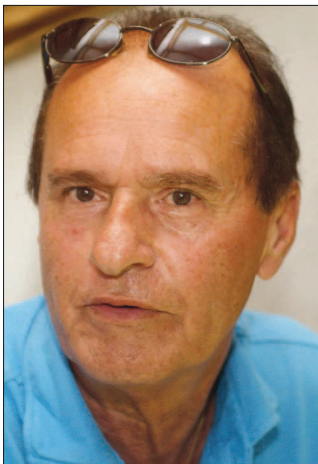


Les candidats

Alain Payet (sans étiquette)

Sa bio

Natif de l'Etang-Salé où il a grandi, Alain Payet, 65 ans, y habite aujourd'hui. Marié, père de trois enfants, il a effectué sa carrière professionnelle à l'hôpital de Saint-Pierre en tant que manipulateur radio. Durant plus d'une vingtaine d'années, il a été représentant du personnel. Syndicaliste dans l'âme, il considère ces nombreuses années au service de ses collègues comme une expérience très enrichissante mais aussi très formatrice en matière de travail de terrain et d'écoute des autres. S'il se dit novice en politique avec cette première candidature, il a tout de même fait campagne par le passé pour André Maurice Pihouée et André Thien-Ah-Koon. Il était même lors des élections de mars 2008 en 7ème position sur la liste de Patrick Honorine, l'adversaire de Jean-Claude Lacouture.



Son projet

« Reposer l'humain au cœur de nos préoccupations », quel que soit le sujet abordé. Le b.a.-ba d'une société qui fonctionne, c'est une démocratie qui fonctionne. Voilà la priorité du programme d'Alain Payet. Il souhaite que chaque citoyen puisse se sentir acteurs de la société. Il veut développer le CCAS et faire en sorte que chaque citoyen soit pris en compte aussi bien dans les hauts, les écarts et sur le littoral. Il veut valoriser le site de la plage et en faire un vrai lieu attractif pour les touristes aussi bien locaux que de passage. Une plage protégée des requins avec des filets comme en Australie, sans oublier de décaler la réserve marine. Une plage où on arrête de jeter n'importe quoi dans l'eau. Une plage avec un vrai aménagement comme la disposition de kiosque en permanence pour les artisans locaux sur le terrain vers le camping.

David Sita (LPA)

Sa bio

Né d'une mère métropolitaine et d'un père créole, David Sita est connu pour l'appelle ici un « zoroéol ». Né le 10 septembre 1977 dans l'Est de la France, lui et sa famille viennent s'installer sur l'île en 1987. Il grandit à l'Etang-Salé et y vit maintenant avec ses deux filles et sa femme qui est enceinte d'un troisième. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur, sa carrière professionnelle débute au sein de l'entreprise familiale où il apprend le management, la gestion et la comptabilité. Puis il travaille pour un service déconcentré de l'Etat avant de monter sa propre Web Agence qui lui permet de travailler à partir de 2010 au service communication de la mairie de Saint-Leu. En 2008, il commence en politique comme bénévole et rejoint en 2010 le groupe des Jeunes Démocrates. En 2012, il participe à la campagne présidentielle de François Bayrou, puis s'implique à celle de Thierry Robert lors des législatives de 2012. Fin 2012, il fait partie des proches du député-maire de Saint-Leu lors de la création du LPA.



Son projet

Son projet s'articule autour de quatre volets. Le premier est le développement territorial sur le littoral (aménagement d'un vrai bassin de baignade protégé avec des roches), le centre-ville (faire revenir la brocante, les braderies, des terrains de pétanque...), les hauts (aménager les sites de Bois Blanc, les Deux Canots...) Il souhaite que la ville redevenue solidaire (création d'un centre d'hébergement d'urgence, d'une épicerie solidaire...) et qu'elle soit dynamique avec le retour de la fête du piment, de l'équipe de football, la Dominicaine, avec le développement de la culture pour tous, avec la création des services de proximité notamment à Etang-Salé-les-Bains où le désert médical s'installe. Il veut redonner la ville aux jeunes avec la création d'un vrai centre social et culturel.

FORUM

Vous avez des remarques sur le maire sortant, le conseil municipal de votre commune, les élus de l'opposition, la campagne électorale...

Le Journal de l'île vous ouvre ses colonnes. Une règle cependant, les insultes et autres injures sont prohibées. Les courriers, de 3 000 signes maximum, doivent impérativement nous parvenir par mail à societe@jir.fr

Quel Saint-Paul demain ?

Né et vivant à Saint-Paul, tout ce qui s'y passe m'intéresse au plus haut point, et ce d'autant plus, que j'ai été conseiller municipal et général à un moment dans la vie de cette commune.

La fonction d'élu, n'est pas facile aujourd'hui pour celui qui souhaite le faire correctement ; et surtout en cette époque de mutation profonde de la société. La mairie étant le dernier échelon dans l'organisation administrative de l'État, ce n'est pas peu dire que cette fonction est perçue comme celui d'un père de famille. Le maire se doit d'être disponible à tout moment pour ses administrés. À la Réunion, ce phénomène est amplifié par la situation historico-sociale de notre société post-coloniale.

Que l'on admette ou non, les leviers des pouvoirs sont restés dans les mêmes mains. 75 ans de départementalisation n'ont toujours pas réussi à amener la Réunion au même niveau de développement que la France métropolitaine. Le centralisme anachronique du système entretient toujours un esprit réticent à déléguer et à faire confiance.

Ce qui est encore acceptable en France métropolitaine, où existe une continuité territoriale terrestre, devient une aberration quand il s'agit des possessions Françaises d'outre-mer. Vivant dans l'océan Indien, aux portes de l'Afrique et de l'Orient, le Réunionnais ne connaît qu'une seule ouverture : celle qui mène vers Paris. Nous vivons et nous dépendons pour presque tout, des décisions qui sont prises au niveau national, et cela nous est rappelé en permanence s'il en était besoin, par nos responsables locaux dès qu'il s'agit de prendre une décision importante, exemple le stockage de carburant. L'égoïsme du pouvoir est tellement ancré dans les esprits, que ceux qui nous gouvernent ici font

la même chose : tous les centres de décisions politiques, administratives et économiques n'ont-ils pas leurs sièges à Saint-Denis, dans la capitale.

J'en viens à ma ville de Saint-Paul, on connaît son étendue, l'éclatement entre la Rivière des Galets et la ravine des Trois Bassins, du batant des lames au sommet des montagnes d'une population actuelle de 105 000 habitants.

Les administrés réclament la présence du maire en permanence, à la Saline-les-hauts ou vivent 25 000 habitants, à l'Ermitage/Saint-Gilles-Bains (15 000 hbts), Plateau-Caillou (10 000 hbts), Saint-Gilles-Hauts/L'Éperon/Villèle (10 000 hbts), Bois-Rouge/Guillaume (10 000 hbts), Bois-de-Nèfles/la Plaine (20 000 hbts), la ville (10 000 hbts) et le reste réparti tout le long des routes de la commune (ces chiffres ne sont pas exhaustifs et ne sont qu'une indication approximative).

L'élection municipale est un moment de vérité. Mise à part la gestion courante des affaires de compétence communale : école, crèche, eau, assainissement, réseaux routiers... Les administrés sont en droit d'attendre ce qu'on leur propose pour faciliter les contacts avec les élus. Ils ont remercié M. Bénard en 2008, pour son manque de disponibilité et pourtant il n'avait qu'un mandat et avait en plus quadrillé la commune de comités de quartier.

Alors que propose-t-on ? Pour répondre à la demande de proximité avec le maire et ses élus. S'il faut être 24h/24 sur le terrain, alors comment on fait ? On change de maire tous les 6 ans ? Parce que l'on ne trouve pas assez les élus. Le temps de l'édile tout puissant qui dicte et les autres exécutent c'est fini. Aujourd'hui les gens veulent être au fait de ce qui se passe dans la commune, avoir des interven-

tions plus rapides à la survenance d'un problème, participer plus aux prises des décisions etc. Des solutions existent, on peut imaginer plusieurs communes ou la création d'arrondissements.

L'ancien maire Cassam Moussa avait fait construire des locaux qui devaient accueillir des services techniques décentralisés, ils n'ont jamais vu le jour. Avant 2008, Mme Bello était semble-t-il d'accord avec le découpage prôné par son parti. Aujourd'hui elle est contre et ne fait aucune proposition pour améliorer la qualité des relations avec les administrés. Ce qui est sûr, c'est la nécessité pour le prochain(e) maire de commencer à solutionner ce problème.

Le risque est déjà là, Aujourd'hui on a plus l'impression d'assister à des règlements de comptes lors des consultations électorales, qu'à un vote pour un projet ou une équipe ; cela se traduit par une bipolarisation de l'électorat toutes opinions confondues. Alors création d'arrondissements, découpages appeler ça comme vous voulez mais solutionner le problème.

Joseph Sinimalé est le dernier à pouvoir courir tous les jours sur ce terrain, mais à quel prix et pour combien de temps ? On peut ne rien changer aussi et continuer comme ça, on accentuera la désaffection pour les urnes et l'on favorisera le choix de la rue avec toutes ses conséquences.

En lieu et place de l'intercommunalité, j'aurais préféré le regroupement des communes et la création d'arrondissements. Cela aurait eu au moins l'avantage d'intéresser beaucoup plus de monde à la gestion de ses propres affaires, tout en conservant aux municipalités des moyens budgétaires conséquents. Imaginez cela sur les cinq communes du TCO.

Clovis Pavayé

Et si un miracle se produisait à Bras-Panon...

À quel candidat devons-nous confier la gestion de notre cité Panonnaise ? À l'approche du premier tour de ces élections, les candidats occupent l'espace "géographique/médiatique" et fourbissent leurs armes pour les déployer avec mesure dans les joutes publiques. Ainsi, tout est prétexte pour décrocher le fameux sésame leur ouvrant les grilles du "palais" au soir du 30 mars prochain.

Nous assistons au cours de ces monologues de terrain à une litanie d'invectives envers le candidat de la politique autrement (LPA), lequel est

potentiellement éligible et constitue une menace sérieuse pour le pouvoir en place depuis 13 ans. Le principal grief, qui revient dans les discours, est le soutien du PCR à sa candidature. Est ce vraiment un crime de lèse-majesté ?

Il faut savoir qu'aujourd'hui les élus de tous bords politiques sont amenés à travailler ensemble, tout en restant fidèle à leur famille politique d'origine afin d'apporter un mieux-être à la population Réunionnaise.

Cette argumentation répétitive sonne creux et ne peut être crédible aux yeux des citoyens Panonnais et,

je veux pour preuve la réponse de la présidente du conseil général faite aux matinales de Réunion 1^{ère} qui démontrait sa motivation "à travailler avec des élus de tous les bords politiques pour faire avancer La Réunion"... Bravo !

Et si au soir du 30 mars prochain les citoyens Panonnais tournaient radicalement le dos au passif et si un miracle se produisait pour accorder la place de premier magistrat de la commune à ce jeune candidat du LPA ? "I have a dream"... J'ose croire au miracle.

Un citoyen panonnais